



Séjour Jeunesse



L'Eté des 11 / 17 ans :
2 Séjours sur une Ile...



ATTENTION LES PLACES SONT LIMITEES

(14 jeunes)

Ceci est un dossier d'inscription. Il est à remettre au foyer des jeunes sur place ou à l'accueil périscolaire de votre commune

Avant le 22 Juin 2019

Tarification des activités :

les séjours jeunesse sont des services payants faisant l'objet d'une facturation réalisée en fonction du quotient familial CAF ou MSA.

$QF \times 3,082\% \times 5 \text{ jours}$

Pour tous renseignements:

Contact

Karine

06-30-28-43-85

jeunessivomriaille@orange.fr

Service Enfance Jeunesse

182 rue du Cèdre

44 440 RIAILLE



Foyer des jeunes sivom



jeunessivom



Instagram

**Séjour Jeunesse
11-12 ans
du 8 au 12 juillet 2019**



**Ile De
Noirmoutier**

Je soussigné M./Mme
souhaite que mon enfant (Nom, Prénom).....
.....
né(e) le/...../.....
participe au séjour du 8 au 12 juillet 2019.
N° tel parents :

Fait à :

Le :

Signature :

**!! \ En cas d'annulation, le séjour vous sera facturé !! **

Conditions générales

Conditions de règlement :

Le paiement, peut être effectué par prélèvement, par chèque, ou par espèce, dans ces 2 derniers cas à la trésorerie d'Ancenis, sous quinzaine dès réception de la facture qui vous sera envoyée

Modifications :

Annulation du fait des familles :Sauf sur justificatif médical ou autre, chaque absence non signalée entraînera la facturation de la prestation réservée.

Art.: 5

Si les circonstances l'exigent ou en cas d'insuffisance de participants, le SIVOM se réserve le droit d'annuler ces séjours.

Pièces à joindre :

1 bulletin d'inscription par jeune.

L'autorisation parental pour la pratique du sport en loisirs

Santé et recommandations médicales :

Aucun médicament ne peut être administré à votre enfant sans ordonnance médicale récente à son nom. Si votre enfant suit un traitement, les médicaments doivent être confiés impérativement au directeur du séjour et non à l'enfant.

Je soussigné.....responsable légal de l'enfant

inscrit :

1/ autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées,

2/ certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche,

3/ dégage les organisateurs de toute responsabilité pour tout accident qui pourrait

survenir durant le séjour,

4/ autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale,

5/ dégage le SIVOM de toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets personnels (vêtements, bijoux, jouets...).

6/ photo et image : les enfants sont régulièrement filmés ou pris en photo dans le cadre des activités.

J'autorise la diffusion de photo et image de mon enfant:

Oui Non

Faire précéder la signature de la mention lu et approuvé

Date :

Signature